

Nuit des Roys 2022



Article 1 : L'Organisation

L'Association « CULTU RAIDS ASSAUT » organise cet Evénement (Randonnée vélo - 10 kms, 23 kms, 33kms et 45 kms) qui se déroulera le **Samedi 3 Septembre 2022**

Article 2 : Le Lieu

La Manifestation se déroulera sur la commune d'AMBOISE en Indre et Loire.

Article 3 : La Procédure d'Inscription

L'Inscription se réalise uniquement par internet.

Inscription en ligne sur la Plateforme Internet : www.sporttips.fr en validant la lecture du présent règlement et en s'acquittant des frais de dossier de 14 €. (13 € Randonnée et 1 € de frais de service de paiement en ligne par carte bancaire). Pour les enfants âgés de moins de 12 ans le 03 septembre 2022, l'inscription sera gratuite et 7€ pour les adultes accompagnants.

Article 4 : La Date d'Inscription

Les Inscriptions s'effectuent avant le 31 Août 2022 (minuit) dans la limite des places disponibles, soit 2000 participants. Même les enfants de moins de 12 ans s'inscriront sur la Plateforme également.

Aucune inscription ne se fera sur place pour ces quatre parcours. Les personnes sans dossard ne seront pas admises sur le parcours.

Article 5 : La Procédure d'Annulation / Changement

Jusqu'au 16 Août 2022, l'Equipe d'Organisation se laisse le droit d'annuler la Manifestation. Dans ce cas, un remboursement intégral des frais d'inscription sera réalisé. En cas de désistement de la part d'un concurrent, aucun remboursement ne sera effectué même pour raison médicale.

En cas d'annulation indépendante de la volonté de l'Equipe Organisatrice (ex : Alerte météo, plan Vigipirate, etc.....), aucun remboursement ne sera effectué.

Nuit des Roys 2022

Article 6 : Le Parking

Le jour de la Randonnée un parking sera à la disposition des concurrents. L'Organisateur invite les coureurs à utiliser le covoiturage et à poster sur les réseaux sociaux des offres de trajets.

Article 7 : La Sécurité

Eclairage avant et arrière obligatoire

Casque VTT et gilet réfléchissant obligatoires

Porte-bagages enfant et remorques interdits

Vérifier l'état général de votre VTT (surtout le système de freinage)

Vous devez être en possession d'une pièce d'identité et d'un téléphone portable.

Les participants s'engagent à respecter le code de la route (certaines routes ou intersections ne sont pas protégées par l'Organisation). La prudence est donc une clause supplémentaire au règlement que chacun doit intégrer dans sa progression.

Article 8 : Le Respect de l'Environnement

Il est interdit d'évoluer en dehors du balisage. De surcroît des attitudes élémentaires de civisme sont attendues sur le parcours (ramasser les déchets au sol et ne pas jeter les siens).

Article 9 : Le « Ravitaillement »

Vous trouverez un Ravitaillement sur chaque parcours et une boisson chaude à l'arrivée.

Vous devrez être en possession de vos tickets de Ravitaillement qui vous seront donnés dans votre dossier.

Article 10 : Les Résultats et Récompenses

Une remise des Récompenses sera effectuée après la Randonnée.

- Exemple : Le meilleur déguisement, le plus beau VTT, etc.....

Article 11 : Le Droit à l'Image

Nuit des Roys 2022

Des photos et vidéos seront prises tout au long de l'Événement et elles pourront être placées sur divers supports...documents papiers, Internet, Etc...

Les personnes qui ne souhaitent pas y apparaître doivent clairement le faire savoir lors de l'inscription.

Article 12 : L'Assurance

L'Événement est couvert par l' Assurance Responsabilité Civile de l' Association « Cultu'Raid Assaut ».

Néanmoins, pour ce qui concerne les accidents inhérents à la pratique physique ou sportive et qui ne sont pas de la responsabilité de l'Organisateur (entorse, fracture, plaie,) chaque candidat doit posséder sa propre assurance (R.C).

